

● **En bref**

© Grand site Sainte-Victoire

Chantier et charte qualité. Au sommet de Sainte-Victoire à l'est d'Aix-en-Provence, la Croix de Provence, gravement endommagée par la foudre, a nécessité de gros travaux de restauration. Dans ce lieu très fréquenté, site classé et Natura 2000, le Grand site Sainte-Victoire a appliqué la charte HQE : optimiser les rotations d'hélicoptère, délimiter strictement l'aire de chantier pour limiter le piétinement, nettoyer les outils dans des cuves de rétention, traiter après coup les eaux de rejet, récupérer des matériaux et les réutiliser dans l'aménagement de murs de soutènement, installer des toilettes temporaires près du chantier pour limiter les rejets. ■

>>> Hervé Beguin
Grand site Sainte-Victoire
Tél. : 04 42 64 60 97

● Le conseil scientifique régional du patrimoine naturel largement conforté

Avec la parution du décret du 26 mars 2004, le conseil scientifique régional du patrimoine naturel dispose aujourd'hui d'un véritable cadre réglementaire¹. Le CSRPN est une instance consultative à compétence scientifique pour les milieux terrestres, fluviaux et marins. Le champ de compétence du CSRPN est largement ouvert. Outre les consultations obligatoires en matière de Réserve naturelle, il peut donner un avis sur toute question relative à la conservation du patrimoine naturel de la région, en particulier la valeur scientifique des inventaires, les propositions de listes régionales d'espèces protégées et la délivrance d'autorisations portant sur ces espèces, les orientations régionales de gestion de la faune sauvage et toute question relative au réseau Natura 2000.

Le président du Conseil régional (ou, en Corse, du Conseil exécutif) est désormais associé au choix des membres du CSRPN, qui ne peuvent excéder vingt-cinq. Cette instance doit pouvoir être consultée, en tant que de besoin, par les préfets de départements et les autres collectivités territoriales.

À noter aussi : le CSRPN travaille en lien étroit avec le Muséum national d'histoire naturelle et le Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité récemment créé (arrêté du 26 mars 2004). Dans le cadre de la réforme du Conseil national de protection de la nature et de la déconcentration des procédures, le CSRPN sera amené à être un acteur de plus en plus important en matière d'avis scientifique sur des mesures de protection et de gestion des espaces et des espèces. Il continuera à jouer un rôle central dans la mise en œuvre des directives Oiseaux et Habitats (réseau Natura 2000). Il constituera un maillon indispensable à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité. ■

>>> Xavier Hindermeyer
Direction de la Nature et des Paysages -
Ministère de l'Écologie
et du Développement durable.

1. Le décret n°2004-292 du 26 mars 2004 (art. R. 211-19 à R. 211-27 du code de l'Environnement) et sa circulaire d'application du 26 octobre 2004 précisent la composition, les domaines d'intervention et les conditions dans lesquelles le CSRPN est saisi.

Sources : ministère chargé de l'Éducation nationale (dep) - Ifen.

Les indicateurs

L'environnement séduit les étudiants

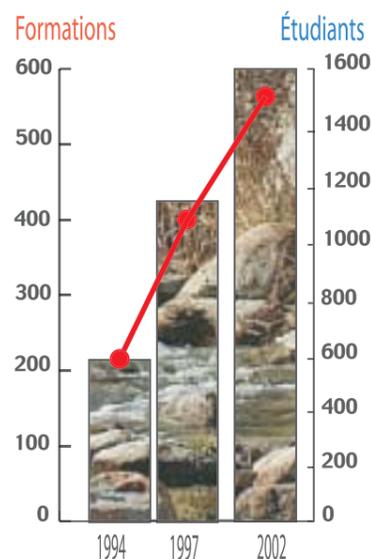
+ 26% d'élèves et d'étudiants inscrits dans une formation initiale en environnement entre 1997 et 2002, la progression est significative. Elle l'est encore plus à l'université, dont les effectifs en filière environnement augmentent de 40%, contre 3% pour l'ensemble des formations universitaires. Dans le même temps, l'offre de formations universitaires accompagne la demande et passe de 394 en 1997, à 559 en 2002.

Les formations professionnelles sont principalement dispensées par les lycées professionnels et agricoles et débouchent sur des CAP, bacs professionnels et BTS. La voie professionnelle accueille plus de 9 200 élèves, et prépare essentiellement à des métiers de services environnementaux relevant de l'eau, des déchets ou de l'aménagement paysager. Avec 16 100 étudiants, l'université représente le plus fort contingent.

Elle propose à la fois des formations techniques en instituts universitaires technologiques et des formations théoriques qui conduisent à un DEA. Domaine emblématique, la protection, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques représente 35% des formations universitaires environnementales. Vient ensuite la prévention des pollutions, nuisances et risques qui, avec 28% des formations, connaît la plus forte augmentation et semble répondre à une forte hausse de la demande des entreprises.

La croissance de l'emploi environnement devrait se maintenir dans le futur. Ainsi, par exemple, la Commission européenne estime à plus de 150 000 le nombre d'emplois qui seraient générés en Europe pour l'application de la seule directive Traitement des eaux résiduaires urbaines, sur la période 1990-2010. ■

Évolution du nombre de formations et d'étudiants inscrits dans le supérieur (hors doctorat)



Le dossier Aires marines protégées

EN 2003, LE CINQUIÈME CONGRÈS MONDIAL SUR LES PARCS NATURELS FUT ORGANISÉ PAR L'UICN À DURBAN - AFRIQUE DU SUD. PARMI LES PROPOSITIONS : PROTÉGER 5% DE LA SURFACE DES OCÉANS. AUJOURD'HUI SEUL 1% DE LEUR SURFACE FAIT L'OBJET DE MESURE DE PROTECTION.

© Laurent Ballesta - L'Œil d'Andromède

Pour protéger l'espace marin, prendre en compte ses particularités

En France, la stratégie nationale pour la biodiversité comporte un volet consacré à la mer. Un tel plan nécessite la prise en compte des particularités de l'environnement marin pour appréhender les enjeux fondamentaux de sa conservation.

PHILIPPE LE NILIOT,
MISSION POUR LA CRÉATION
DU PARC NATIONAL MARIN D'TROISE.

JEAN-LOUIS MILLO,
DIRECTEUR DU GIP
DES CALANQUES DE MARSEILLE.

Tout d'abord, la mer est un milieu ouvert impossible à clore ni à isoler. La densité de l'eau salée lui permet de transporter sur de grandes distances, au gré des déplacements des masses d'eaux, les substances nutritives, les larves, des gamètes mais aussi certains éléments polluants. D'autres spécificités, institutionnelles celles-là, privilégient en mer le principe général de libre accès au milieu et pour tous (baigneurs, plongeurs, navires, pêcheurs)... L'eau de mer, la faune, la flore qui y vivent ont le statut de *res nullius* (qui n'appartient à personne) dans un domaine où le foncier n'existe pas. C'est un espace sur lequel l'État est l'acteur majeur. Mais la mer est aussi transnationale : sans frontières physiques et gérée par des règles internationales. Enfin, le niveau de connaissance des milieux marins est globalement plus faible que celui de l'environnement terrestre : le fait qu'il soit caché sous la surface en est bien sûr la raison.

Pour autant, la mer reste un espace au patrimoine naturel méconnu mais remarquable. Elle est aussi très convoitée et soumise à beaucoup de pressions qui justifient la mise en place de processus de protection dont les Aires marines protégées sont un maillon indispensable. Pour être efficace, ces processus doivent prendre en compte les enjeux de conservation de l'environnement marin en intégrant trois grandes problématiques.

En premier lieu, une problématique de protection des sites et des espèces sensibles. Non maîtrisée, la fréquentation littorale estivale, estimée à 30 millions de personnes par an en France, met en péril les espèces sensibles au dérangement.

La seconde problématique est l'usage de la gestion des ressources marines exploitables dans un contexte général de raréfaction... Le maintien en bon état des biocénoses¹ marines est une nécessité économique et environnementale : pour assurer une fonction économique de production de ressources vivantes, mais aussi de conservation de la biodiversité.

Enfin, le maintien de la qualité de l'eau est sans doute l'enjeu le plus délicat car les sources potentielles de pollution se situent souvent en dehors et parfois très loin de l'espace protégé. La mer est une « matière première indispensable » dont on utilise beaucoup les capacités d'épuration et sur laquelle pèsent des risques de pollutions intentionnelles et accidentelles. Confrontées à des situations différentes d'un bout à l'autre des côtes françaises, les Aires marines protégées ont développé leurs propres outils. Ce dossier présente quelques exemples de gestion qui aboutissent à la protection de l'environnement marin et participent à la conservation de sa biodiversité. ■

1. Ensemble des êtres vivants d'un biotope ou d'une station donnés (le Robert).